

La présente annexe accompagne le certificat de conformité au marquage CE numéro :

1166 – CPR – 0245

Délivré à :

PROFLAFROID
2 rue de Beauvais
F – 60930 BAILLEUL SUR THERAIN

Elle définit les champs couverts par ce certificat :

- Classe d'exécution EXC1 à EXC2 selon la norme EN 1090-2:2018
- Les performances sont déclarées pour l'Exigence Fondamentale n°1 - Résistance mécanique et stabilité (définie dans l'annexe I du Règlement (UE) n°305/2011)
- Structure en acier pour :
Palplanches en acier – EXC2
Piquets de vigne en acier – EXC1
Poteaux de clôtures en acier – EXC1
Produits d'usages généraux (PUG) en acier – EXC1
- Les assemblages peuvent être soudés
- Matériaux de base : acier de nuance acier de nuances S235 à S355 inclus suivant les normes EN 10025-2, EN 10025-3, EN 10025-4, EN 10025-5, EN 10025-6, EN 10149-2, EN 10149-3, NF EN 10210-1, NF EN 10219-1
- Exigences de qualité en soudage par fusion des matériaux métalliques conforme à l'EN ISO 3834-3 et à l'EN ISO 3834-4
- Coordinateur en soudage : M. VROYLANDT Eric
- Le traitement de protection anticorrosion est réalisé suivant les normes :
 - EN 12944 par système de peinture
 - EN ISO 1461 par galvanisation à chaud
 - EN 10346 par galvanisation en continu

CE
1166

Visa :
